

| DIMANCHE                              | LUNDI                   | MARDI                   | MERCREDI | JEUDI | VENREDI                 | SAMEDI |
|---------------------------------------|-------------------------|-------------------------|----------|-------|-------------------------|--------|
|                                       |                         | 1 <sup>er</sup> janvier | 2        | 3     | 4                       | 5      |
| 6                                     | 7                       | 8                       | 9        | 10    | 11                      | 12     |
| 13<br>Whist militaire 13h30 à l'école | 14<br>Séance du conseil | 15                      | 16       | 17    | 18                      | 19     |
| 20                                    | 21                      | 22                      | 23       | 24    | 25                      | 26     |
| 27                                    | 28                      | 29                      | 30       | 31    | 1 <sup>er</sup> février | 2      |
| 3                                     | 4<br>Séance du conseil  | 5                       | 6        | 7     | 8                       | 9      |

La **date de tombée** pour publier dans le Bulletin municipal est le **vendredi midi qui précède la Séance du Conseil**. Le principe « premier arrivé, premier servi » s'applique, selon l'espace disponible après les annonces de la Municipalité. Le **Bulletin municipal** est **distribué le vendredi suivant la Séance du Conseil**. Veuillez envoyer vos informations à : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

## HORAIRE ET COORDONNÉES DU BUREAU MUNICIPAL :

Lundi au vendredi 10 h à 12 h  
Lundi au jeudi 13 h à 16 h  
Courriel : [salette@muni-ndsalette.qc.ca](mailto:salette@muni-ndsalette.qc.ca)

45, rue des Saules, case postale 59  
Notre-Dame-de-la-Salette, QC J0X 2L0  
Site web : [www.muni-ndsalette.qc.ca](http://www.muni-ndsalette.qc.ca)

Téléphone : 819 766-2533  
Télécopieur : 819 766-2983

### HORAIRE BIBLIOTHÈQUE

Mardi 17h30 à 20h00  
Mercredi 17h30 à 20h00  
Jeudi 18h00 à 20h00  
Téléphone : 819 766-2872  
Courriel : [admsalette@crsbpo.qc.ca](mailto:admsalette@crsbpo.qc.ca)



### DÉCHETS DOMESTIQUES pour la saison hivernale :

- aux **DEUX SEMAINES**, les **MARDIS A PARTIR DU 3 SEPTEMBRE** (excepté pour la saison estivale : du 2 mai au 29 août, toutes les semaines, les mardis.)

### CUEILLETES DE RECYCLAGE :

- toujours aux **DEUX SEMAINES**, les **JEUDIS**

**IMPORTANT : VOS BACS DOIVENT ÊTRE AU CHEMIN AVANT 7 h LE MATIN**

### RESSOURCES POUR NOS AÎNÉS

Tel Aide Outaouais 1-800-567-9699  
Info abus aux aînés 1-800-489-9010  
Entraide Deuil Outaouais 1-866-770-4814  
Transport collectif 1-866-310-1114  
Régie des rentes 1-800-463-5185

SOS Violence conjugale  
Prévention du suicide  
Police  
Info CLSC  
Info sociale et communautaire

1-800-363-9010  
1-866-277-2553  
911  
811  
211

## MENTIONS SPÉCIALES

### LICENCES POUR CHIENS—GRATUITES JUSQU'AU 1<sup>ER</sup> MAI 2019

Les licences pour les chiens sont arrivées et elles sont **gratuites** ! Veuillez-vous procurer votre licence au bureau municipal ou auprès du préposé aux animaux, **avant le 1<sup>er</sup> mai 2019, après cette date elles seront 20 \$**. Tous les chiens se trouvant sur le territoire ou dans un endroit public devront porter leur licence, à défaut de respecter la réglementation, tout propriétaire pris en défaut sera passible d'une **amende** allant de **200 \$ à 1 000 \$** à payer à la Municipalité. \$

### ARTICLE 3.1 « INTERDICTION DE PROHIBITION, POUSSER, TRANSPORTER, DÉPOSER —LIEUX PUBLICS »

Le fait de pousser, transporter, déposer ou déplacer par quelque moyen que ce soit, la neige ou la glace sur un lieu public, à l'exception des endroits où la Municipalité a émis un permis à cette fin.

### STATIONNEMENT INTERDIT

Stationnement de rue interdit : Du 15 octobre 2018 au 30 avril 2019 sur tous les chemins. La route 309 et le chemin Thomas-Sud appartiennent au Ministère des transports du Québec, qui s'occupe de l'entretien et le déneigement. Informations ou plaintes : composez le 511 ou 1-888-355-0511

### BAC DE MATIÈRES RÉSIDUELLES ET RECYCLABLES

Les bacs **sont obligatoires**, vous pouvez vous procurer les bacs de recyclage au bureau municipal. Les bacs pour les ordures sont disponibles au comptoir agricole de la Salette.

### DÉNEIGEMENT DE TOITURE

Suite à des accumulations de neige, les redoux et la pluie verglaçante qui peuvent grandement alourdir le couvert de neige d'une habitation. Il devient parfois nécessaire de déneiger la toiture et les balcons pour soulager la structure d'un bâtiment et ultimement éviter l'effondrement d'un toit. N'oubliez pas aussi de procéder au déneigement des issues de secours. Enfin, il faut garder en tête qu'il s'agit d'enlever une surcharge, non pas faire un grand ménage. Il faut donc laisser une couche de 10 à 15 cm pour éviter d'abîmer la couverture.

Pour le budget 2019, la municipalité faisait face à plusieurs enjeux : une augmentation de la quote-part de la MRC de l'ordre de 72,000\$ qui équivaut à une augmentation de 8.5% de nos entrées de taxes, les frais de services pour notre nouvel adoucisseur d'eau, le salaire des employés, ainsi que notre développement économique et social. La municipalité devait aussi prendre en considération la capacité de payer de nos résidents ainsi que le taux de taxation des municipalités avoisinantes qui ont toutes des niveaux de taxation plus bas que le nôtre. Pour ce qui est de nos infrastructures, que ce soit nos bâtiments, notre réseau routier et nos installations sportives, elles sont toutes en bon état. Aucun investissement majeur n'est à prévoir de ce côté-là sauf la maintenance régulière que nous ne pouvons réduire au budget. Pour notre développement social et économique, nous avons pris une entente avec Parkbridge qui nous rapporte 50,000\$ par année pendant 5 ans. Cette entente a pour but de constituer un fonds de développement communautaire qui doit être investi en développement social. Dans la période pré budgétaire, nous avons décidé d'emprunter 100,000\$ de ce fond vu qu'il n'y a eu aucun projet en 2018 pour essayer de pallier à l'augmentation de la quote-part qu'il remettra par une contribution de 20,000\$ par année pendant 5 ans à partir de 2020. Ce budget nous a forcés à nous remettre en question comme municipalité. Sommes-nous dans la meilleure MRC pour avancer dans notre développement ? Ne serions-nous pas mieux dans la MRC Papineau avec des municipalités qui ont les mêmes enjeux que nous ? Le conseil a décidé de demander une étude de faisabilité au MAMH. Pour 2019, nous avons décidé d'entrer en mode administratif ce qui signifie que pour la prochaine année, la municipalité va mettre à jour sa réglementation, élaborer des politiques qui n'existaient pas et mettre à jour celles qui ne le sont pas. Pour ce qui est de notre développement, la municipalité agira avec pragmatisme c'est-à-dire qu'elle sera à l'affût des opportunités, mais sa priorité sera de se faire une nouvelle base pour pouvoir être prête pour les nouveaux défis qui nous attendent. Dans le budget 2019, le total de nos revenus ainsi que de nos dépenses seront de 1, 555,136\$. La redistribution des tâches de notre employé de voirie nous a permis de faire des économies substantielles, la création d'un fonds d'environnement de 20,000\$, la fin de la contribution de 20,000\$ par année dans le fond pour la patinoire qui contient déjà 100,000\$ et une révision de tous les postes budgétaires et la redirection de nos priorités nous ont permis d'en arriver à un budget qui sera bénéfique pour tous. Pour 2019, aucune appropriation du fonds de développement communautaire, aucune augmentation des frais de service reliés aux eaux usées ainsi qu'à l'eau potable et notre taux de taxation demeure inchangée à .82\$ du 100\$ d'évaluation.

**For the 2019 budget, the municipality faced several challenges: an increase of the MRC's service cost in the order of \$ 72,000, which is equivalent to an 8.5% of our tax revenues, service fees for our new water softener, employee wages, and our economic and social development. The municipality also had to take into consideration the ability of our residents to pay and the tax rate of neighboring municipalities, all of which have lower levels of taxation than ours. As for our infrastructures, be it our buildings, our road network and our sports facilities, they are all in good condition. No major investment is to be expected for the infrastructures except expenses for their regular maintenance that we cannot reduce in the budget. For our social and economic development, we have reached an agreement with Parkbridge that brings in \$ 50,000 a year for 5 years. The purpose of this agreement is to establish a community development fund that must be invested in social development. In the pre-budget period, we decided to borrow \$ 100,000 from this fund since there were no projects in 2018 to try to offset the increase in the service fees of the MRC that we will repay by a contribution of 20,000 \$ per year for 5 years starting in 2020. This budget forced us to question ourselves as a municipality. Are we in the best MRC to move forward in our development? Would we not be better in the MRC Papineau with municipalities that have the same issues as us? The board decided to request a feasibility study from MAMH. For 2019, we decided to go into administrative mode, which means that for the next year, the municipality will update its bylaws, develop policies that did not exist and update those that are not. In terms of our development, the municipality will act with pragmatism that is to say that it will be on the lookout for opportunities, but its priority will be to build a new base to be ready for new challenges that are waiting for us. In the 2019 budget, our total revenues and expenses will be \$ 1,555,136. The redistribution of the duties of our road supervisor has allowed us to make substantial savings, the creation of a \$ 20,000 environmental fund, the end of the \$20000 a year contribution in the fund for the ice rink that already contains \$ 100,000, a review of all budget items and the redirection of our priorities allowed us to arrive at a budget that will benefit all. For 2019, no appropriation of the community development fund will be necessary, no increase in service charges related to wastewater and drinking water and our tax rate will remain unchanged at 82 cents for every \$ 100 of valuation.**